

Communiqué de presse

15 janvier 2026

La Présidente de la Commission de régulation de l'énergie nomme Jérôme DUPONT Directeur général des services

Jérôme DUPONT prendra ses fonctions à compter du 31 mars 2026. Il succède à Dominique JAMME, qui exerçait les fonctions de directeur général des services depuis 2018.

Diplômé de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr en 1988, de l'Ecole de Guerre britannique et du King's College de Londres en 2001, Jérôme DUPONT a mené pendant vingt-cinq ans une carrière d'officier dans l'armée de terre avec une alternance de postes opérationnels, jusqu'à commander le régiment de cavalerie blindée de la Légion étrangère, et de postes dans la sphère politico-militaire, en particulier au sein du Cabinet du ministre de la Défense comme conseiller technique renseignement.

Il rejoint en 2010 le secteur privé en tant que secrétaire général adjoint puis directeur de la transition et des ressources humaines de l'entreprise E.ON France, devenue Uniper France puis Gazel Energie. Il y mène notamment les réorganisations successives des fonctions support et des processus de l'entreprise, de même que sa politique sociale.

De 2021 à 2023 il occupe les fonctions de managers de transition pour différentes entreprises menant avec succès des missions de repositionnement stratégique, d'accompagnement de dirigeants et de politique sociale.

Après l'avoir accompagnée en tant que manager de transition, il devient directeur général de Fonderie de Bretagne en 2023. Il définit et met en œuvre la stratégie de redressement de l'entreprise, réorganise l'ensemble des fonctions opérationnelles, développe un ambitieux programme d'efficacité énergétique et identifie un nouveau repreneur.

La Présidente de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), Emmanuelle WARGON, indique : « *Je tiens à remercier sincèrement et chaleureusement Dominique JAMME pour l'ensemble du travail accompli au cours de ses différents postes à la CRE et, depuis sept ans, en tant que Directeur général. Il a notamment contribué à construire un régulateur fort, devenu essentiel au fonctionnement du secteur de l'énergie en France et en Europe, et dont l'expertise et la solidité sont reconnues.*

Je suis très heureuse d'accueillir bientôt Jérôme DUPONT, dont la triple expérience à la fois militaire, et des secteurs de l'énergie et de l'industrie, nous sera particulièrement utile pour faire face aux enjeux qui attendent le secteur : transition énergétique, compétitivité des entreprises et pouvoir d'achat des ménages, souveraineté et sécurité d'approvisionnement. J'ai toute confiance en sa capacité à mener les équipes de la CRE pour relever ces défis et poursuivre les travaux engagés. »

Contacts presse : presse@cre.fr

La CRE est une autorité administrative indépendante créée le 24 mars 2000 en application de la directive du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 11 décembre 1996. Dans un système européen intégré, la CRE exerce quatre missions principales : réguler les réseaux et infrastructures d'électricité et de gaz, garantir le bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz, opérer les principaux dispositifs de soutien aux énergies renouvelables et éclairer le débat public sur les grands enjeux énergétiques. Elle promeut des valeurs d'ouverture, d'impartialité et de transparence.

Suivez-nous !